

1 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NUMERO 2 DE L'AQCIE ET DU CIFQ A HQT

**DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES TARIFS ET
CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT POUR LES ANNÉES
2021 2022**

**Volet 2
Balisage de la rémunération globale**

- 1. Référence :** B-0020, page 6 (PDF)

Préambule :

La référence présente les huit groupes d'employés couverts par le balisage.

Demande :

- 1.1** Pour chaque groupe d'employés, veuillez fournir le nombre d'organisations du marché de référence où ce groupe est syndiqué.

- 2. Références :** (i) B-0020, pages 19 et 20 (PDF), Annexe A
(ii) R-3980-2016, B-0028, pages 45 et 46 (PDF), Annexe A

Préambule :

La référence (i) présente les organisations faisant partie du groupe de référence pour l'étude de 2020.

La référence (ii) présente les organisations faisant partie du groupe de référence pour l'étude de 2015.

Une analyse permet de constater que 9 organisations qui faisaient partie de l'étude de 2015 n'apparaissent pas dans l'étude de 2020 et que 12 nouvelles organisations apparaissent dans l'étude de 2020.

Demandes :

- 2.1** Pour chaque groupe d'employés, parmi les 9 organisations qui faisaient partie de l'étude de 2015 n'apparaissent pas dans l'étude de 2020, veuillez indiquer le nombre qui étaient en dessous de la médiane.

- 2.2 Pour chaque groupe d'employés, parmi les 12 nouvelles organisations qui font partie de l'étude de 2020, veuillez indiquer le nombre qui sont en dessous de la médiane.
- 2.3 Veuillez justifier qu'aucune organisation gouvernementale, comme par exemple le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ne fait partie du balisage.
3. **Références :** (i) B-0020, page 15 (PDF)
(ii) R-3980-2016, B-0028, page 39 (PDF)

Préambule :

Les références indiquent de quelle façon est calculé le salaire de base moyen.

Demandes :

- 3.1 Pour chaque groupe d'employés syndiqués d'Hydro-Québec, veuillez fournir le minimum, le maximum et le nombre d'échelons de l'échelle salariale qui ont été utilisés pour l'étude de 2020.
- 3.2 Pour chaque groupe d'employés non-syndiqués d'Hydro-Québec, veuillez fournir le minimum, le point-milieu et le maximum de l'échelle salariale utilisée pour l'étude de 2020.
- 3.3 Pour chaque groupe d'employés syndiqués d'Hydro-Québec, veuillez fournir le minimum, le maximum et le nombre d'échelons de l'échelle salariale qui ont été utilisés pour l'étude de 2015.
- 3.4 Pour chaque groupe d'employés non-syndiqués d'Hydro-Québec, veuillez fournir le minimum, le point-milieu et le maximum de l'échelle salariale utilisée pour l'étude de 2015.
4. **Références :** (i) B-0020, pages 9 et 10 (PDF)
(ii) R-3980-2016, B-0028, pages 33 et 34 (PDF)

Préambule :

Les références présentent les résultats du balisage des composantes de la rémunération globale d'Hydro-Québec par rapport à la médiane de son marché de référence, par groupe d'employés, pour l'étude de 2020 et l'étude de 2015.

Demande:

4.1 Veuillez fournir le même type d'information pour chaque organisation en identifiant l'information relative à Hydro-Québec.

5. Références : (i) B-0020, pages 15 (PDF)
(ii) R-3980-2016, B-0028, pages 39 (PDF)
(iii) B-0020, pages 7, 9 et 10 (PDF)

Préambule :

À partir des données des références (i) et (ii), l'AQCIE et le CIFQ présentent le tableau suivant qui indique le positionnement des employés d'Hydro-Québec dans leur échelle salariale pour l'étude de 2020 et l'étude de 2015.

	Année 2020		Année 2015	
	% au max	% en progression	% au max	% en progression
Cadres intermédiaires	43%	57%	79%	21%
Cadres de maîtrise	28%	72%	64%	36%
Professionnels	40%	60%	61%	39%
Spécialistes	59%	41%	74%	26%
Ingénieurs	69%	31%	71%	29%
Technologues	72%	28%	77%	23%
Métiers	85%	15%	84%	16%
Bureau	57%	43%	73%	27%

Pour l'année 2020, on peut constater une diminution importante du pourcentage d'employés au maximum de leur échelle salariale par rapport à l'année 2015 (sauf pour le groupe Métiers).

À la page 7 de la référence (iii) présente le tableau 1 : *Écart de la rémunération globale d'Hydro-Québec par rapport à la médiane de son marché de référence (en pourcentage)*

Aux pages 9 et 10 de la référence (iii), les graphiques présentent les résultats du balisage des composantes de la rémunération globale d'Hydro-Québec par rapport à la médiane de son marché de référence, par groupe d'employés.

Demandes:

- 5.1** Veuillez indiquer si vous avez évalué l'impact de cette diminution sur les résultats de l'étude. Veuillez expliquer votre réponse.
- 5.2** Veuillez fournir un tableau selon le même format que le Tableau 1 de la référence (iii), en appliquant cependant aux données de rémunération de 2020 le positionnement des employés d'Hydro-Québec dans leur échelle salariale de l'étude de 2015 que l'on retrouve à référence (ii).
- 5.3** Veuillez fournir un graphique selon le même format que celui des graphiques des pages 9 et 10 (PDF) de la référence (iii), en appliquant cependant aux données de rémunération de 2020 le positionnement des employés d'Hydro-Québec dans leur échelle salariale de l'étude de 2015 que l'on retrouve à référence (ii).